

Thierry MARCHAND

17300 ROCHEFORT

Tél : 05 46 83 26 54 / 05 46 99 24 38 – at017043@neuf.fr

Tonnay Charente, le 27 août 2019

Cher(e) athlète, cher(e) dirigeant(e), chers parents,

Nous t'informons donc que les entraînements reprendront dès le **lundi 09 septembre 2019**.

Vous êtes invités à participer au Forum des associations qui se déroulera le 7 septembre 2019 de 10 heures à 18 heures 30 sur les quais de Tonnay Charente.

Les horaires d'entraînements au stade municipal ou au gymnase Taris (uniquement le vendredi) :

* de 2013 à 2009 : mercredis de 14 h 15 à 15 h 45 et/ou vendredis de 17 h 00 à 18 h 30

* 2008 et plus : Lundis 18 h 30 à 20 h 00 (2004 et avant)

Mercredis de 14 h 00 à 16 h 00 (2007-2008) – 16 h 00 à 18 h 00 (2006 et avant)

Vendredis de 18 h 00 à 20 h 00

Samedis de 10 h 30 à 12 h 30

* Mini pointes 2014 à 2016 : samedis au gymnase Taris de 11 h 00 à 12 h 00 (possibilité de créneau 10 h 00 à 11 h 00 selon le nombre d'inscrits)

* Athlé santé & marche nordique : lundis et jeudis de 18 h 45 à 20 h 15 – mardis de 14 h 30 à 16 h 30 (jeudis de 14 h 30 à 16 h 30 selon le nombre d'inscrits)

* Athlé loisir running (adultes) : lundis de 18 h 30 à 20 h 00 – mercredis 18 h 00 à 20 h 00 – samedis 10 h 30 à 12 h 30

CATEGORIES	ANNEES DE NAISSANCE	PRIX DE LA LICENCE
Découverte	2013 à 2009	105.00
Compétition	2005 – 2008	105.00
Compétition	2004 et avant	120.00
Athlé santé & marche & traditionnel découverte		120.00
Dirigeants		2.00
Mini pointes	2014 à 2016	120.00

Un tee shirt (8 euros) ou maillot de club (25 euros) est obligatoire pour les compétitions.

Les chèques vacances sont acceptés. Renseignez-vous auprès de la Mairie pour les coupons sports.

Espérant te voir bientôt sur le stade ou au gymnase, reçois en attendant nos salutations les plus sportives.

Le Président

Thierry MARCHAND

Cocher les éléments

- Fiche d'adhésion FFA**
 - Prélèvement sanguin rempli
 - Assurance cochée
 - Date et signature de la fiche
- Fiche de renseignements club**
 - Nombre de cases cochées indiquées
 - Date et signature
- Certificat médical ou attestation signée de la fiche précédente**
- Règlement (Chèque, espèces, ANCV, ANCVsport, Tickets conseil départemental, coupons-sports Mairie).**

Détail du règlement :

- Chèque(s)
- Espèces.....
- ANCV.....
- ANCV SPORT.....
- Tickets sport Conseil départemental.....
- Coupons-sports Mairie.....

Vous faut-il une facture ?

- OUI
- NON

FORMULAIRE DE NOUVELLE ADHESION

ATHLETISME TONNACQUOIS



Remplir en Lettres Capitales et cocher les cases

Licence N° : _____

NOM : _____	Prénom : _____
Sexe : <input type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/> M	Date de naissance : ____/____/____ (jj/mm/aaaa)
Nationalité : _____	

(L'Athlète de nationalité étrangère ayant réalisé une performance de niveau équivalent ou supérieur à IB dans les 12 derniers mois doit obligatoirement le signaler afin que la FFA puisse formuler une demande d'autorisation auprès de la fédération du pays d'origine)

Adresse complète : _____

Code Postal : _____ **Ville :** _____

Adresse Email (obligatoire) : _____

N° de téléphone (portable) : _____ **N° de téléphone (fixe) :** _____

Type de Licence choisie :

<input type="checkbox"/> Licence Athlé Compétition	<input type="checkbox"/> Licence Athlé Santé	<input type="checkbox"/> Licence Athlé Running
<input type="checkbox"/> Licence Athlé Découverte	<input type="checkbox"/> Licence Athlé Entreprise	<input type="checkbox"/> Licence Athlé Encadrement

Certificat médical : (Articles L 231-2 et L 231-2-2 du Code du Sport)

- Pour les Licences Athlé Compétition, Athlé Entreprise, Athlé Découverte (à partir de la catégorie Eveil Athlétique) et Athlé Running le soussigné certifie avoir produit un certificat médical attestant l'absence de contre-indication à la pratique du sport ou de l'athlétisme en compétition datant de moins de six mois à la date de prise de la Licence.
- Pour la Licence Athlé Santé et Athlé Découverte (pour la catégorie Baby Athlé uniquement), le soussigné certifie avoir produit un certificat médical de non contre-indication à la pratique du sport datant de moins de six mois à la date de prise de la Licence.
- Dans le cadre d'un renouvellement de Licence, et dans les conditions prévues par le code du sport, le soussigné peut attester avoir rempli le questionnaire de santé et se voir dispenser de présenter un nouveau certificat médical.

Prélèvement sanguin pour les athlètes mineurs / autorisation hospitalisation :

Conformément à l'article R.232-45 du Code du sport, dans le cadre de la lutte contre le dopage, je, soussigné, _____, en ma qualité de _____ (père, mère, représentant légal) de l'enfant _____

autorise la réalisation de prélèvement nécessitant une technique invasive, notamment, un prélèvement de sang.

En ma qualité de (père, mère, représentant légal) de l'enfant autorise l'hospitalisation de mon enfant en cas de nécessité médicale.

Assurances (Articles L 321-1, L 321-4, L 321-5, L321-6 du Code du Sport)

La Fédération Française d'Athlétisme propose, par l'intermédiaire de MAIF, assureur :

- **aux Clubs :** une assurance Responsabilité Civile garantissant la responsabilité du Club et du Licencié au prix de 0,28 euro TTC (inclus dans le coût de la licence). Un Club peut refuser le bénéfice de cette assurance proposée par la fédération, il doit alors fournir une attestation d'assurance prouvant qu'il répond aux obligations de la loi (Article L321-1 du Code du Sport).
- **aux Licenciés :** une assurance Individuelle Accident de base et Assistance, couvrant les dommages corporels auxquels peut les exposer la pratique de l'Athlétisme. au prix de : 0.81 euro TTC (inclus dans le coût de la licence).

J'accepte l'assurance Individuelle Accident et Assistance proposée

ou

Je refuse l'assurance Individuelle Accident et Assistance proposée et reconnaît avoir été informé des risques encourus lors de la pratique de l'Athlétisme pouvant porter atteinte à mon intégrité physique

Le soussigné déclare expressément avoir pris connaissance des dispositions relatives à l'assurance exposées ci-dessus et des garanties optionnelles proposées (option 1 et 2) complémentaires (consultables entre autres sur le site www.athle.fr rubrique Assurances)

Le soussigné s'engage à respecter les statuts et règlements de la Fédération Française d'Athlétisme et ceux de la Fédération Internationale d'Athlétisme.

Droit à l'image : Le soussigné autorise le Club à utiliser son image sur tout support destiné à la promotion des activités du Club, à l'exclusion de toute utilisation à titre commercial. Cette autorisation est donnée à titre gracieux pour une durée de 4 ans et pour la France.

Si vous ne le souhaitez pas, veuillez cocher la case ci-contre

Loi Informatique et libertés (Loi du 6 janvier 1978) :

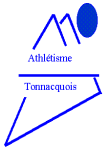
Le soussigné est informé du fait que des données à caractère personnel le concernant seront collectées et traitées informatiquement par le Club ainsi que par la FFA. Ces données seront stockées sur le SI-FFA et pourront être publiées sur le site internet de la FFA (fiche athlète). Le soussigné est informé de son droit d'accès, de communication et de rectification, en cas d'inexactitude avérée, sur les données le concernant, ainsi que de son droit de s'opposer au traitement et/ou à la publication de ses données pour des motifs légitimes. A cet effet, il suffit d'adresser un courrier électronique à l'adresse suivante : cil@athle.fr

Par ailleurs, ces données peuvent être cédées à des partenaires commerciaux.

Si vous ne le souhaitez pas, veuillez cocher la case ci-contre (l'absence de réponse vaut acceptation)

Date et signature du Licencié :

(des parents ou du représentant légal si le licencié est mineur)



FICHE DE RENSEIGNEMENTS.

(OBLIGATOIRE)

Nom :

Prénom :

Téléphone fixe :

Téléphone portable athlète :

Adresse mail :

Nom et prénom du père ou du représentant légal :

Profession :

Téléphone portable :

Adresse mail (si différente de votre enfant) :

Nom et prénom de la mère :

Profession :

Téléphone portable :

Adresse mail (si différente de votre enfant) :

Autorisation pour le transport : autorise mon enfant à être transporté dans le véhicule personnel d'un des parents désignés par l'association Athlétisme TONNACQUOIS pour les déplacements sur les lieux de compétitions, stages ou entraînements extérieurs :

Droit à l'image : autorise le Club à utiliser son image sur tout support destiné à la promotion des activités du Club (site internet du club, du comité et de la Ligue ; journaux ; affiches ; prospectus ; blog...), à l'exclusion de toute utilisation à titre commercial. Cette autorisation est donnée à titre gracieux pour une durée de 4 ans et pour la France.

Règlement Intérieur saison 2019/2020

Si pas de certificat médical : atteste, avoir répondu au questionnaire santé-joint et se voit dispenser de présenter un nouveau certificat médical.

Je soussigné(e).....(Nom de l'autorité parentale ou Nom du majeur)
de mon fils/ma fille.....(Nom/Prénom de l'enfant)
avoir coché(e)cases, concernant les conditions d'adhésion à l'Association ATHLETISME
TONNACQUOIS.

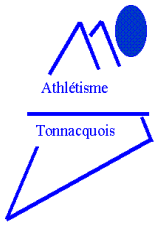
Fait à

Le ../../20..

Signature

at017043@neuf.fr

Toutes les informations du club sur <http://athletonnay.sportsregions.fr/>



REGLEMENT INTERIEUR 2019/2020

Le rôle des entraîneurs et / ou des dirigeants s'exerce dans le respect de l'intérêt général du club d'athlétisme de Tonnay Charente. Les dispositions disciplinaires prévues au présent règlement sont conçues pour contribuer à l'instauration et au maintien d'une bonne organisation. Les règles qui y sont énoncées s'appliquent à l'ensemble des adhérents, et doivent être strictement respectées.

Article I : Objet

Le présent règlement est destiné à fixer :

- les règles permanentes relatives à la discipline,
- la nature et l'échelle des sanctions susceptibles d'être prises au sein de l'association,
- la responsabilité du club.

Article II : Vie du club

Le mot d'ordre de l'association est :

GAGNER C'EST BIEN, PARTICIPER C'EST MIEUX !

Le club assure les entraînements des athlètes. En retour chaque adhérent s'engage à participer aux épreuves de la saison. Pour les jeunes, c'est le moyen de se mesurer aux autres, de vérifier les acquis. Pour le club, c'est le moyen de marquer des points et d'être représenté dans les instances de la Fédération.

Article III : Interdictions

Il est formellement interdit :

- de casser ou de détériorer le matériel confié par le club,
- d'utiliser le matériel mis à disposition sans autorisation et surveillance des entraîneurs,
- et / ou d'agresser physiquement ou verbalement ses camarades d'entraînement, ainsi que les entraîneurs.

Article IV : Sanctions

Pour les sanctions graves, les personnes concernées ou les représentants légaux seront avertis par courrier. Le remboursement des dégâts causés devra être alors fait par les parents. Les sanctions susceptibles d'être prises par les membres du bureau, en fonction de la gravité de la faute sont :

- avertissement écrit,
- et / ou 1 mois de suspension aux entraînements,
- et / ou expulsion du club de l'athlète sans aucun remboursement de cotisation.

Article V : Horaires entraînement

Voir annexe

En dehors des heures d'entraînement la responsabilité du club est entièrement dérogée. Charge aux parents de récupérer leur enfant à la fin de chaque entraînement. Les horaires doivent être respectés.

Article VI : Objets personnels

En cas de perte ou de vol le club décline toute responsabilité.

Article VII : Déplacement

Les plus jeunes sont confiés soit à l'entraîneur, soit à un parent désigné. Pendant la compétition, les enfants sont pris en charge par un de leurs entraîneurs. Charge aux parents de récupérer leur enfant à chaque déplacement.

Article VIII : Maillots

Certains maillots sont la propriété du club. Ils sont distribués en cas d'oubli à chaque compétition et récupérés à la fin. Si par mégarde un athlète conserve son maillot, il devra nous le retourner lavé.

QUESTIONNAIRE SANTE

ATHLETISME TONNACQUOIS



Cochez une seule des trois cases.

N° LICENCE :

NOM :

PRENOM :

SEXE : HOMME FEMME

DATE DE NAISSANCE :

DURANT LES DOUZE DERNIERS MOIS:

- 1) Un membre de votre famille est-il décédé subitement d'une cause cardiaque ou inexplicquée?
- 2) Avez-vous ressenti une douleur dans la poitrine, des palpitations, un essoufflement inhabituel ou un malaise?
- 3) Avez-vous eu un épisode de respiration sifflante (asthme)?
- 4) Avez-vous eu une perte de connaissance?
- 5) Si vous avez arrêté le sport pendant 30 jours ou plus pour des raisons de santé, avez-vous repris sans l'accord d'un médecin?
- 6) Avez-vous débuté un traitement médical de longue durée (hors contraception et désensibilisation aux allergies)?

A ce jour:

- 7) Ressentez-vous une douleur, un manque de force ou une raideur suite à un problème osseux, articulaire ou musculaire (fracture, entorse, luxation, déchirure, tendinite, etc.) survenu durant les 12 derniers mois?
- 8) Votre pratique sportive est-elle interrompue pour des raisons de santé?
- 9) Pensez-vous avoir besoin d'un avis médical pour poursuivre votre pratique sportive?
- 10) Je refuse de répondre au questionnaire et je présenterai un nouveau certificat médical.

NB: Les réponses formulées relèvent de la seule responsabilité du licencié.

- Je déclare répondre NON à chaque question et je serai éventuellement dispensé de la présentation d'un nouveau
- Je déclare répondre OUI à au moins l'une des questions et je devrai présenter un nouveau certificat médical
- Je refuse de répondre à ces questions, et je devrai présenter un nouveau certificat médical

«Si vous avez répondu NON à toutes les questions : «Pas de certificat médical à fournir. Simplement attestez, selon les modalités prévues par la fédération, avoir répondu NON à toutes les questions lors de la demande de renouvellement de la licence.

«Si vous avez répondu OUI à une ou plusieurs questions, ou si vous refusez de répondre : «Certificat médical à fournir. Consultez un médecin et présentez-lui ce questionnaire renseigné.»

Dans certaines situations particulières il n'est pas non plus possible d'utiliser l'ancien certificat médical et un nouveau certificat médical datant de moins de 6 mois devra être fourni:

- 1) Vous demandez une licence de type Athlé Compétition ou Athlé Running ou Athlé Entreprise et vous aviez la saison dernière une licence Athlé Santé. Il n'est pas possible d'utiliser l'ancien certificat médical car ces types de licences exigent un certificat particulier portant la mention « pratique de l'athlétisme en compétition ».
- 2) Un jeune athlète de la catégorie Baby-Athlé possédait une licence Athlé Découverte et va devenir Eveil Athlétique au 1er novembre. Il n'est pas possible d'utiliser l'ancien certificat car au 1er novembre. Le certificat devra porter la mention « pratique de l'athlétisme en compétition ».

Date et signature du Licencié :

(des parents ou du représentant légal si le licencié est mineur)

CERTIFICAT MEDICAL

NOM :

Prénom :

Sexe : F M

Né (e) le :

Je soussigné (e) Docteur

certifie que l'examen clinique ce jour de .. / .. / 20..

confirme l'absence de contre-indication à la pratique de l'ATHLETISME EN
COMPETITION :

Date :

Cachet du médecin :

Signature :

CERTIFICAT MEDICAL

NOM :

Prénom :

Sexe : F M

Né (e) le :

Je soussigné (e) Docteur

certifie que l'examen clinique ce jour de .. / .. / 20..

confirme l'absence de contre-indication à la pratique l'ATHLETISME HORS
COMPETITION : (rayer les mentions inutiles)

Marche nordique - Mini-Pointes

Date :

Cachet du médecin :

Signature :

VOTRE COMPTE ADHERENT SUR SPORTSREGIONS

Pour pouvoir gérer les convocations ou se connaître ou reconnaître, nous avons notamment besoin que vous soyez acteur sur le site du club. Merci de mettre votre photo sur le site. N'apparaîtra sur notre site à la vue du public, que votre nom, prénom et votre photo, sauf si vous cochez des cases permettant de voir les autres informations que vous pourriez saisir (n° téléphone, adresse,...)

Vous trouverez ci après la procédure :

Se connecter en haut à gauche sur le site <https://athletonnay.sportsregions.fr/>



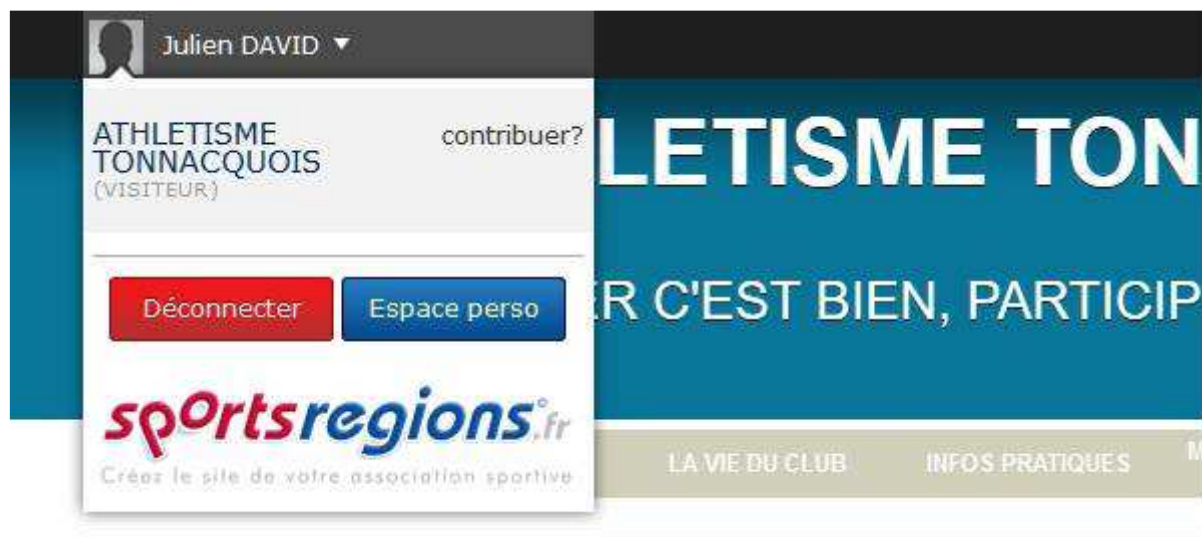
Remplir la fiche créer un nouveau compte avec le prénom et nom + votre adresse mail

Ca devrait vous proposer l'écran ci dessous (pour les familles qui ont plusieurs adhérents, toutes les fiches vont être proposées. Si possible créer autant d'adresses mail différentes que d'adhérents. Très important pour les convocations !)

The image shows a web form titled "Multiple fiche-membre" with a close button (X) in the top right corner. The form contains the following text: "Sur le site de ce club, plusieurs personnes (ajoutées par le Webmaster) ont le même mail que vous. Etes-vous l'une des personnes ci-dessous?". Below this text are two radio button options: the first is selected and labeled "Julien DAVID", the second is labeled "Je suis un nouvel utilisateur". At the bottom right of the form are two buttons: "Annuler" (red) and "Valider" (green). Below the form, a blue button labeled "Créer un compte" is visible.

Valider-->un mail va vous être envoyé pour valider le compte

Par la suite vous pouvez vous connecter



et vous accédez à votre espace perso-->vous pouvez renseigner les infos (ne pas oublier de faire enregistrer en haut à droite pour conserver ce que vous avez fait). Pour que nous puissions voir les photos, pensez à vérifier que votre fiche autorise à voir la photo de membre.

Pour toutes modifications je recevrai une notification pour valider vos ajouts.

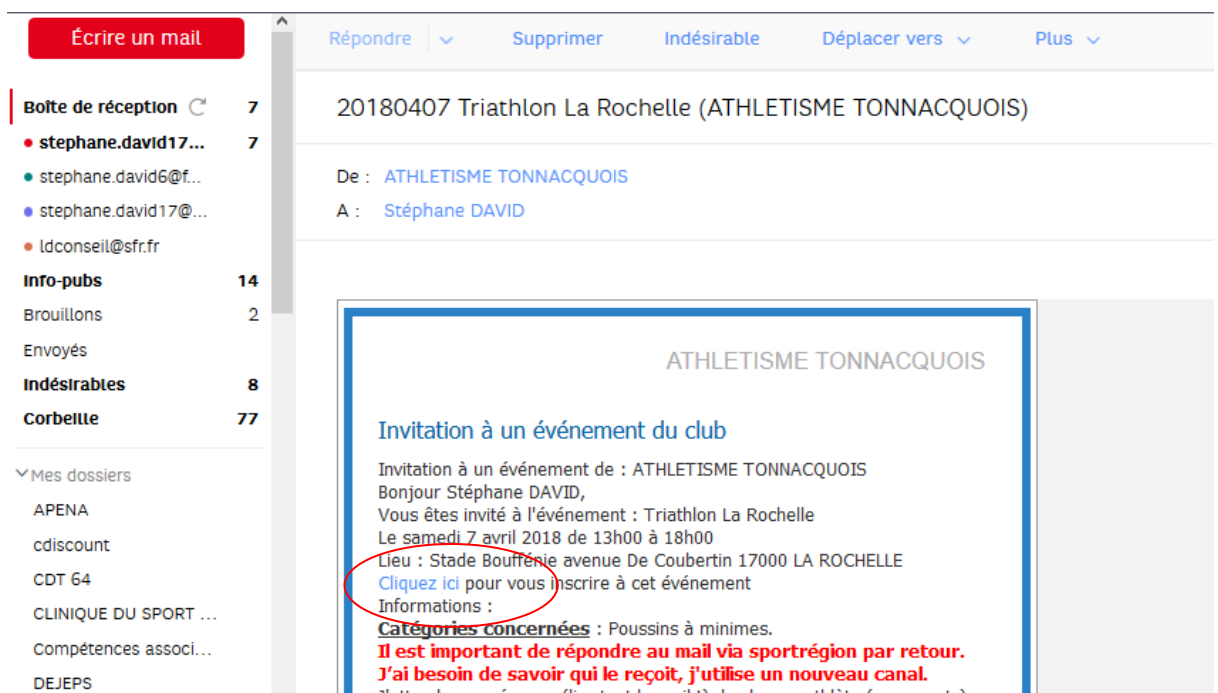
Vous pouvez devenir contributeur (en cliquant sur contribuer) c'est à dire que vous pouvez ajouter des infos, des articles, des messages,etc...

Toutes les infos du club sur <https://athleonnay.sportsregions.fr/> ou retrouvez nous sur Facebook/Instagram/ http://www.dailymotion.com/athletisme_tonnacquois

COMMENT REpondre AUX CONVOCATIONS

1- vérifier que mail n'est pas en SPAM (si c'est le cas déclarer l'adresse comme fiable, pas du spam, ne pas être indésirable... selon votre opérateur

2- Cliquer sur le lien en bleu



3- La page suivante s'ouvre (une alerte de sécurité peut vous empêcher d'ouvrir la fenêtre → ajouter une exception ou faire confiance à ce site)



ATHLETISME TONNACQUOIS

GAGNER C'EST BIEN, PARTICIPER C'EST MEUX



Athlétisme - La Rochelle
 rue Jean-Baptiste, 17100 La Rochelle
 05 47 01 20 20



07 00 00 00 00 00 00 00 00 00

Calendrier des événements - Prochaines échéances

Il est temps de faire équipe et de participer aux compétitions de la saison ! Participez à nos compétitions et rejoignez-nous !



Calendrier des événements de la saison 2019-2020

Prochaines

07/08/2019 - 08/08/2019 - Longueuil - Val-de-France (athlétisme) - 10h00

08/08/2019 - 09/08/2019 - Poitiers - Longueuil - Cluses - Jarnac

08/08/2019 - 09/08/2019 - Poitiers - Longueuil - Cluses - Jarnac

Tournoi jeunesse au longueuil - une équipe, un club, un leader

Tournoi U16

CHARENTAIS - une équipe, un club, un leader

BOULONNAIS - une équipe, un club, un leader

SPÉCIFIQUE - une équipe, un club, un leader (à la demande, après avis des entraîneurs)

Départementaux - une équipe, un club, un leader

Il est temps de faire équipe et de participer aux compétitions de la saison ! Participez à nos compétitions et rejoignez-nous !

Prochaines 07/08/2019

Il y aura deux équipes : 07/08/2019 - 08/08/2019 - une équipe, un club, un leader

Prochaines 07/08/2019 - 08/08/2019 - une équipe, un club, un leader

Il est temps de faire équipe et de participer aux compétitions de la saison !

DESCRIPTION / COMPETITION



La saison en ligne (personnel)



La saison en ligne (club) (DAVID) (10)



La saison en ligne (club) (DAVID) (10)



La saison en ligne (club) (DAVID) (10)



La saison en ligne (club) (DAVID) (10)



La saison en ligne (club) (DAVID) (10)

Nom :

DAVID

Prénom :

DAVID

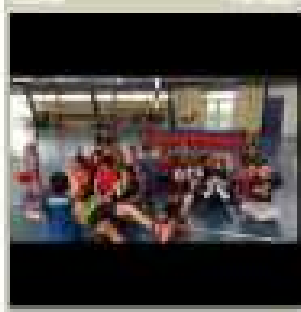
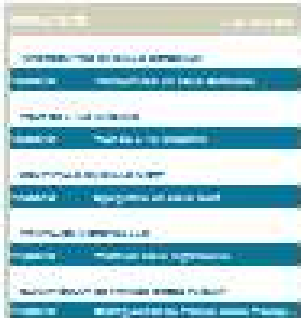
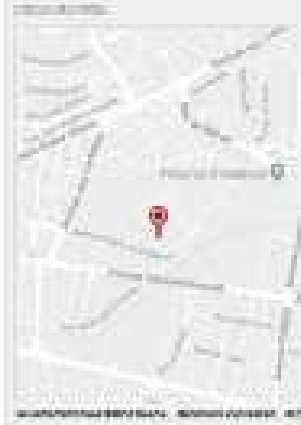
Sexe :

homme

Niveau de licence :

10

Adresse postale :



4-En bas de la page, vous avez :

INSCRIPTION COMPÉTITION

Je souhaite m'inscrire personnellement
 Je souhaite inscrire Céline DAVID (fille)
 Je souhaite inscrire Julien DAVID (Fils)
 Je souhaite inscrire Jacques DAVID (Père)
 Je souhaite inscrire Sandra DAVID (Conjointe)
 Je souhaite inscrire quelqu'un d'autre

Nom * : DAVID
Prénom : Stéphane
Email * : stephane.david17@neuf.fr
Numéro de licence * : 971936
Informations complémentaires :
Participera : OUI - NON
S'y rendra directement : OUI - NON si NON nombre de places disponibles pour le covoiturage
Epreuves choisies :
Epreuve 1 :
Epreuve 2 :
Epreuve 3 :
Jury fonction souhaitée :
Veuillez recopier le code * : 408689 code

11/03/18 Championnat de France cross Plouay...
VIDÉOS + de vidéos

5-Cocher l'inscription avec la personne concernée

6-Remplir les zones obligatoires (une zone complémentaire est à votre disposition pour tous renseignements utiles)

Informations complémentaires : Participera OUI - Direct Non - Places 3 - Jury chrono |

Participera : OUI - NON
S'y rendra directement : OUI - NON si NON nombre de places disponibles pour le covoiturage :
Epreuves choisies :
Epreuve 1 :
Epreuve 2 :
Epreuve 3 :
Jury fonction souhaitée :
Veuillez recopier le code * : 408689 code

S'INSCRIRE

7-Recopier le code indiqué dans la case

8-Puis s'inscrire

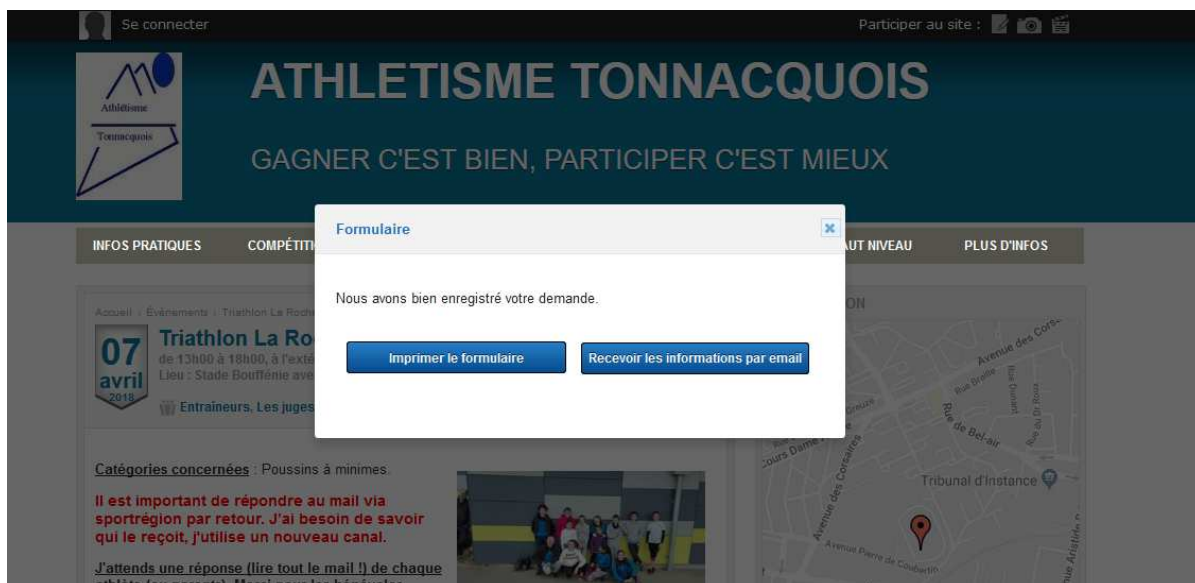
Jury fonction souhaitée :

Veillez recopier le code * :

408689 408689

S'INSCRIRE

9- Une fois l'inscription effectuée le message suivant apparaît



10- Répéter l'opération autant de fois que vous avez de personnes à inscrire (2 enfants par exemple)

11- Vous pouvez vérifier les informations saisis, les imprimer ou vous les envoyer par mail. Si la procédure est respectée en bas de la page de l'événement le nom de la personne inscrite apparaît

Si participation aux juries, merci de préciser votre choix :

INSCRIPTION COMPÉTITION

Nous avons bien enregistré votre demande.

Merci !

Date	Nom	Prénom	Email	Numéro de licence	In
23/03/2018	NEBILI	Iliès	stephanie.gougnard@gmail.com	1948625	Participera €
23/03/2018	DAVID	Stéphane	stephane.david17@neuf.fr	971936	Participera €

12- Ceci nous permet de traiter beaucoup plus facilement les inscriptions. Merci de respecter la date d'échéance

Toutes les informations utiles pour la manifestation (date, programme, horaires de départ, coordonnées GPS,...) sont inscrites sur la page de l'événement. Pensez-y...